



# Programme d'appui à la Stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'Etat de Droit

## PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023

### Description du projet

Le programme d'appui à la Stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'Etat de Droit (PROSMED) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 1 du Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD 2019-23) relatif à la « Consolidation de la démocratie et de l'amélioration de la gouvernance » et des effets des axes 1 et 2 du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Mali (UNSDCF 2020-24) « D'ici 2024, les populations vivent dans un Etat de droit, un environnement de paix et de redevabilité grâce à des institutions publiques fortes, des médias et une société civile exerçant leurs rôles et responsabilités pour une gouvernance efficace et inclusive » et « D'ici 2024, les populations sont résilientes face aux conflits, vivent réconciliées et en harmonie dans un environnement de paix, sécurisé et respectueux des Droits de l'Homme et des traditions culturelles positives ». Il contribue directement à la réalisation des produits 1.1, 1.2, 1.3 du Document de Programme Pays du PNUD pour la période 2020-24 aux produits 1.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 5.1 de la Note Stratégique d'ONU Femmes pour la période 2020-24.

C'est dans ce cadre que le PNUD, ONU Femmes et la MINUSMA, en partenariat avec les autres agences du système des Nations Unies et les principaux acteurs internationaux, prévoit de fournir un appui aux populations maliennes afin d'améliorer leur résilience face aux dynamiques de conflits et de leur permettre de vivre dans un environnement sécurisé et respectueux de l'Etat de droit. Cet appui prévoit notamment un renforcement des infrastructures de paix afin de permettre aux populations de prévenir et gérer leurs conflits dans l'attente du retour des services de sécurité et de justice. Le programme accompagnera en parallèle le redéploiement effectif des acteurs de sécurité et de justice dans les localités couvertes par le Projet. Il va également contribuer au rétablissement de la confiance des populations vis-à-vis de ces pouvoirs publics en améliorant leur efficacité et redevabilité. Enfin, le programme prévoit de renforcer les efforts des autorités étatiques et de la société civile en matière de prévention et de lutte contre la corruption et l'extrémisme violent.

Le PROSMED a pour objectif de contribuer à ce que « les populations soient moins vulnérables aux dynamiques de conflit et vivent dans un environnement plus favorable à une paix durable et à un développement inclusif » à travers la réalisation de 4 résultats : « 1. Les populations bénéficient d'infrastructures de paix et de mécanismes de prévention et gestion des conflits efficaces, inclusifs et accessibles à toutes et tous » ; « 2. Les populations, notamment les femmes et les filles survivantes de VBG, retrouvent la confiance et ont un accès effectif à des services de sécurité, justice et des institutions des droits de l'homme plus représentatifs, efficaces, redevables et transparents » ; « 3. La corruption au sein des services publics, et en particulier ceux de la sécurité et de la justice, est diminuée grâce aux efforts de prévention et de répression et au renforcement du contrôle citoyen des populations » et « 4. Les communautés sont plus résilientes face aux discours en lien avec la radicalisation et l'extrémisme violent ». La question des inégalités basées sur le genre est traitée d'une manière transversale et fait partie intégrante de chaque résultat.

---

## I. ANALYSE DU CONTEXTE DES ZONES D'INTERVENTION

La contexte politique et sécuritaire du Mali est resté très instable tout au long de l'année 2022. Suite à la décision des autorités de la transition – communiquée en décembre 2021 - de prolonger la durée de la transition<sup>1</sup>, la CEDEAO a imposé, en janvier 2022, des sanctions économiques au Mali<sup>2</sup>. Ces sanctions ont finalement été levées en juillet 2022 suite à la signature d'un décret le 6 juin 2022 par le Président de la République fixant la durée de la Transition à 24 mois, à compter du 26 mars 2022, à la promulgation, le 24 juin 2022, d'une nouvelle loi électorale mettant en place une Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) et à l'adoption le 28 juin 2022 d'un chronogramme des différents scrutins et des réformes politiques et institutionnelles qui seront réalisés durant la période de transition.

Ce chronogramme prévoit l'organisation : d'un référendum constitutionnel le 19 mars 2023; des élections des conseillers des collectivités territoriales (conseillers communaux, de cercle, régionaux et du district de Bamako) le 25 juin 2023; des élections des députés à l'Assemblée nationale les 29 octobre et 19 novembre 2023 (respectivement pour le 1er et 2nd tour); et de l'élection présidentielle le 4 février 2024, avec un éventuel 2<sup>ème</sup> tour le 18 février 2024. La mise en œuvre de ce chronogramme a fait des avancées importantes en 2022 avec la soumission au Conseil Nationale de la Transition (CNT) en octobre 2022 de l'avant-projet de Constitution et en novembre 2022 des projets de loi relatifs à la réorganisation territoriale du Mali. De nombreux défis subsistent néanmoins quant à la capacité effective des autorités maliennes d'organiser l'ensemble des scrutins prévus en 2023. Ces défis sont principalement d'ordre financiers – vu le cout très élevé pour l'organisation des trois scrutins prévus en 2023 – et organisationnels - étant donné les retards en termes d'opérationnalisation effective de la nouvelle AIGE, notamment en ce qui concerne son déploiement sur tout le territoire national.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, la situation est restée très complexe tout au long de l'année 2022 avec une forte détérioration dans la zone des trois frontières de la région du Liptako-Gourma, et notamment dans les régions de Ménaka et de Gao<sup>3</sup>. Les groupes armés ont en outre continué à essayer d'étendre leur présence dans certains cercles du Sud du Mali<sup>4</sup> et plusieurs attaques ont été perpétrées en proximité de Bamako<sup>5</sup>. Cette situation sécuritaire a porté à une aggravation de la crise humanitaire. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est passé de 350 000 à 397 000 dans le centre et le nord du pays et plus de 175 000 réfugiés maliens se trouvent dans les pays voisins. Plus de 1,8 million de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire grave, et 2 millions d'enfants de moins de cinq ans sont touchés par la malnutrition aiguë<sup>6</sup>.

Durant la première moitié de l'année 2022, la situation des droits de l'homme a été marquée par une forte augmentation des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire et des atteintes à ces droits. Les groupes extrémistes ont intensifié leurs activités dans tout le pays, ce qui a eu des répercussions sur toute une série de droits humains dans les zones touchées. Le nombre de violations avérées commises par les forces maliennes, déployées dans certains cas aux côtés de personnel militaire étranger, ont aussi augmenté. La situation s'est sensiblement améliorée durant la deuxième partie de l'année avec une réduction de 40% des violations des droits humaines constatée par la MINUSMA<sup>7</sup>.

En 2022, certaines avancées importantes ont pu être réalisées lieu en lien avec les thématiques couvertes par le programme<sup>8</sup> avec notamment l'adoption de plusieurs stratégies<sup>9</sup> dont le

---

<sup>1</sup> Cette décision a été justifiée sur la base des résultats des « Assises de la Refondation » organisées durant le dernier trimestre 2021 qui préconisait la prolongation de la transition pour une durée de 6 mois à 5 ans.

<sup>2</sup> La CEDEAO a décidé en janvier 2022 la fermeture des frontières avec le Mali au sein de l'espace sous-régional et la suspension des échanges autres que des produits de première nécessité.

<sup>3</sup> Rapports du SG sur la situation au Mali, juin et octobre 2022 (S/2022/446 et S/2022/731).

<sup>4</sup> Notamment Nara (Nara), Diéma (Kayes), Nioro et Yelimane (Nioro), Koutiala et Yorosso (Koutiala). Ces cercles, qui sont proches des régions du Centre, font l'objet d'attaques répétées des groupes armés terroristes (GAT)<sup>4</sup> depuis le début de l'année 2020 de par leur intérêt stratégique lié à la proximité avec les frontières (Koutiala et Yorosso avec le Burkina Faso; Nioro et Nara avec la Mauritanie) et à la présence de ressources minières, pastorales et agricoles (Diéma, Yelimané, Nioro)

<sup>5</sup> Il s'agit notamment des attaques perpétrées en juillet 2022 à Kati et dans plusieurs localités de la région de Koulikoro.

<sup>6</sup> Ibidem

<sup>7</sup> Ibidem.

<sup>8</sup> Cohésion sociale, sécurité, justice, droits de l'homme, anti-corruption et prévention des conflits.

développement a été appuyé par le programme et qui permettront de renforcer la cohérence et la coordination des partenaires intervenants sur ces sujets ainsi qu'à travers les activités du programme en lien avec la prévention et gestion des conflits<sup>10</sup> et la restauration de la confiance des populations envers les acteurs de l'état<sup>11</sup>.

Plus spécifiquement en ce qui concerne le soutien à la mise en œuvre de la Loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice (LOPSJ), 2022 a été une année de transition car certains appuis ne porteront des résultats qu'en 2023 : c'est le cas notamment du déploiement de nouveaux personnels judiciaires dans les régions qui sont tributaires de la finalisation des travaux démarrés en 2022<sup>12</sup>. Pour ces appuis, le programme a d'ailleurs mis en priorité les zones où la situation sécuritaire est suffisamment stable pour permettre un déploiement effectif de acteurs de sécurité et de justice<sup>13</sup>. L'installation du nouveau Pôle national économique et financier est aussi prévue pour 2023 en lien avec le mouvement des magistrats prévus durant le 1<sup>er</sup> trimestre. Certaines avancées ont néanmoins pu être réalisées en lien avec la mise en œuvre des plans de formation des acteurs de la justice et le renforcement de l'efficacité des organes de contrôle.

L'année 2023 sera très probablement caractérisé par la continuation de l'instabilité politique et sécuritaire. Il s'agira en effet d'une nouvelle année de transition dans l'attente de la fin du processus de transition politique prévu pour l'année 2024. Les opérations militaires en cours dans le Centre-Nord du pays (régions de Gao, Ménaka, Mopti, Bandiagara et Douentza) vont continuer et probablement s'intensifier et les risques d'une ultérieure détérioration de la situation sécuritaire dans certains cercles du sud du pays est à craindre.

---

## II. PRESENTATION DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023

Malgré un contexte difficile, le programme a pu réaliser la plupart des activités planifiées pour l'année 2022. Durant cette période, le programme a en outre recruté et opérationnalisé l'équipe projet du PROSMED<sup>14</sup> et a démarré l'expansion des activités du PROSMED sur les 22 cercles ciblés en adaptant les activités au contexte sécuritaire des différentes localités<sup>15</sup>. Sur la base des résultats obtenus en 2022, les activités suivantes sont prévues en 2023 :

- **Résultat 1** : Suite à l'adoption de la stratégie nationale de la Réconciliation et de la cohésion sociale en mai 2022, le programme va continuer à appuyer le Ministère chargé de la Réconciliation Nationale (MRN) pour la mise en œuvre de cette stratégie et son utilisation pour assurer une meilleure cohérence et coordination des acteurs intervenants sur ce secteur. Le programme va en outre continuer ses appuis à l'opérationnalisation des Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation (ERAR) du MRN. Ces appuis seront basés sur les résultats de l'évaluation de la fonctionnalité de ces ERAR réalisée en 2022<sup>16</sup> et le plan d'action 2023 du MRN en cours d'élaboration. Le programme va en outre continuer la mise en œuvre de la deuxième phase d'appui à la redynamisation des commissions foncière (COFO) démarrée en juillet 2022 et qui se terminera en décembre 2023 avec un focus particulier sur la prise en compte des femmes dans les mécanismes de prévention des conflits. Enfin, le programme va continuer à appuyer le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (MJDH) pour la finalisation de l'avant-projet de loi portant organisation du rôle et du statut des cadis et des autorités traditionnelles dans la distribution de la justice. L'adoption de ce texte ne pourra se

---

<sup>9</sup> Stratégie nationale de la Réconciliation et de la cohésion sociale en mai 2022 ; Stratégie Nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité adoptée en avril 2022 et plan d'action de la Politique Nationale de Prévention et Lutte contre l'extrémisme violet et le Terrorisme en octobre 2022, Stratégie de communication du MJDH en août 2022.

<sup>10</sup> Installation de 323 commissions foncières, plus de 120 conflits prévenus ou gérés et augmentation de 12% de l'accès des femmes à la terre.

<sup>11</sup> Mise en œuvre des plans d'actions de 14 CCS communaux avec notamment 65 réunions des CCS, 75 activités de sensibilisation et de restauration de la confiance entre les populations et les FDS et 475 lampadaires solaires en cours d'installation dans 27 quartiers/points stratégiques.

<sup>12</sup> En 2023, les travaux des nouveaux tribunaux d'instance de Koro, Macina, Nara et Yelimane seront finalisés.

<sup>13</sup> Dans le centre (régions de Bandiagara et Ségou) et le centre-sud (régions de Koutiala, Nara, Niore du Sahel et Kayes) du Mali. Les interventions du projet en appui au redéploiement des acteurs de la sécurité et de la justice du centre-nord seront programmées une fois que la situation sécuritaire se sera améliorée.

<sup>14</sup> Excepté le chef de projet pour lequel deux processus de recrutement ont été réalisés sans qu'un(e) candidat(e) pertinent(e) n'ait pu être identifié. Un nouveau processus de recrutement a été lancé en décembre 2022 qui devrait aboutir durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

<sup>15</sup> Voir ciblage géographique.

<sup>16</sup> Rapport de la mission d'appui aux équipes régionales d'appui à la réconciliation, MRN/PNUD, 11.2022

faire qu'une fois la nouvelle Constitution adoptée<sup>17</sup> et les appuis pour sa mise en œuvre ne seront donc prévu qu'en 2024.

- **Résultat 2** : Le programme va continuer ses appuis stratégiques au MJDH et au Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité (CRSS) pour la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice (LOPSJ) et de la Stratégie Nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité adoptée en avril 2022 et leur utilisation pour assurer une meilleure cohérence et coordination des acteurs intervenants dans ces secteurs. Un appui est en outre prévu pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du MJDH élaborée en 2022 avec l'appui du projet. En ce qui concerne le renforcement de la présence et efficacité des acteurs de la sécurité et de la justice, le programme compte finaliser en 2023 la majorité des appuis en matière d'infrastructures (construction de commissariats et transformation des JPCE en tribunaux d'instances notamment) étant donné qu'il s'agit d'un préalable au déploiement de personnels additionnels et au renforcement des de la chaîne pénale dans les zones ciblées. En matière de formation, le programme va continuer la mise en œuvre des plans de formation validés avec le MJDH et le MSPC suite aux évaluations des capacités réalisées en 2020 et 2021<sup>18</sup> avec un focus sur la formation des personnels de justice sur le management de juridictions, la communication et l'informatique. Le PROSMED va en outre continuer ses activités de soutien à la restauration de la confiance des populations envers les acteurs de la sécurité à travers la mise en place et l'appui au fonctionnement de 13 Comités Consultatifs de Sécurité additionnels pour un total de 25 CCS communaux. En 2023, le programme va aussi progressivement renforcer ses activités en soutien à l'accès à la justice en fonction du niveau de fonctionnalité des juridictions dans les zones ciblées. Un premier projet pilote d'aide juridique et juridictionnelle développé avec le Barreau va démarrer en janvier 2023 et sera élargi en fonction des résultats obtenus. Les activités de renforcement de la sensibilité au genre des acteurs de la sécurité et de la justice vont en outre continuer et le programme va poursuivre son soutien aux efforts des autorités maliennes pour lutte contre l'impunité (avec un focus sur le pôle judiciaire spécialisé et les antennes régionales de la Commission Nationale des droits de l'Homme).
- **Résultat 3** : Le programme va continuer ses appuis aux systèmes de contrôle interne du MSPC et du MJDH afin qu'ils puissent monitorer le comportement des acteurs appuyés par le PROSMED. Le projet va en outre continuer à appuyer le réseau de la société civile mis en place en 2022<sup>19</sup> en élargissant progressivement le nombre d'OSC partenaires. Certaines activités de cette composante vont être réduites en 2023 car elles seront prises en charge dans le cadre du projet LUCCEI<sup>20</sup> en cours d'élaboration. Il s'agit notamment des activités du produit 3.2 qui concerne les appuis au nouveau pôle national économique et financier et à la section des comptes de la Cour Suprême.
- **Résultat 4** : Suite à l'adoption du nouveau plan d'action de la Politique Nationale de Prévention et Lutte contre l'extrémisme violent et le Terrorisme en octobre 2022, le programme va continuer à appuyer le Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes (MARCC) pour la mise en œuvre de cette stratégie et son utilisation pour assurer une meilleure cohérence et coordination des acteurs intervenants dans ce secteur. Un appui est en outre prévu en lien avec la sensibilisation des populations sur cette thématique en lien avec la stratégie de communication sur la PVE élaborée en 2022 avec l'appui du projet. Les activités en lien avec le renforcement de la résilience des populations à l'extrémisme violent démarrée en octobre 2022 dans les 5 cercles pilotes<sup>21</sup> vont continuer jusqu'en septembre 2023 et leur extension sera décidée en fonction des résultats obtenus.

## Ciblage géographique

<sup>17</sup> Le projet de Constitution prévoit en effet en son art. 130 que « Les modes alternatifs et traditionnels de règlement des différends sont autorisés dans les conditions déterminées par la loi ». L'introduction de cet article dans la Constitution est une prérequis pour l'adoption de cette loi.

<sup>18</sup> Rapport rendant compte de la mission d'analyse du fonctionnement des chaînes civile et pénale des tribunaux de grande instance (TGI) de Mopti et Ségou, du tribunal d'instance (ti) de Bla et de la justice de paix à compétence étendue de Djenné, PNUD/MJDH, 2020. Analyse du fonctionnement et évaluation des besoins des commissariats et brigades des régions de Mopti et Ségou, PNUD/MSPC, 2021.

<sup>19</sup> Kenekanko.com

<sup>20</sup> Projet de « Lutte Contre la Corruption et l'Enrichissement illicite » - Phase 2. Ce projet va prendre le relais d'un projet démarré en 2020 et qui va durer jusqu'en 2025.

<sup>21</sup> Voir ciblage géographique.

Le ciblage global du programme n'a pas été modifié en 2022. Le PROSMED concentre toujours ses activités sur 22 cercles du Mali : Mopti, Djenne (Mopti) ; Bandiagara, Koro, Bankass (Bandiagara) ; Douentza (Douentza) ; Ségou, Macina, Niono (Ségou); San, Bla, Tominian (San); Gao, Ansongo (Gao) ; Menaka, Andéranboukane (Menaka); Nara (Nara); Koutiala, Yorosso (Koutiala); Diéma, Yelimane, Nioro (Nioro). La répartition et la concentration des différents activités du programme a cependant été adaptée de manière à tenir compte du contexte sécuritaire des zones ciblées.

En 2022, le programme a réduit ses interventions dans les régions de Gao, Ménaka et Douentza où la situation sécuritaire s'est fortement détériorée. Les activités mises en œuvre dans ces zones concernent principalement la cohésion sociale (résultat 1), la formation des acteurs de la sécurité et de la justice (résultat 2) et l'appui à la CNDH et à la société civile pour le monitoring des cas de corruption et des violations des droits de l'homme (résultats 2 et 3). Aucune intervention en lien avec les infrastructures de sécurité et de justice n'a été entamée dans ces zones étant donné la situation sécuritaire. En 2023, le programme prévoit cependant d'apporter une amélioration aux conditions de travail des magistrats du TGI de Gao qui se sont réinstallés dans cette localité récemment après une période de délocalisation à Bamako.

En 2022, le programme a en outre démarré l'élargissement de ses activités aux 6 cercles du Sud prévus par le ciblage du PROSMED (Nara, Koutiala, Yorosso, Diéma, Yelimane et Nioro). Cette expansion va continuer et s'intensifier en 2023 dans l'objectif de consolider ces zones qui font l'objet d'attaques récurrentes de la part des groupes armés. La plupart des interventions en lien avec les infrastructures de sécurité et de justice (construction de commissariats et transformation des JPCE en tribunaux d'instances notamment) prévues en 2023 se concentrent d'ailleurs dans ces zones.

En ce qui concerne la composante 4 du programme (PVE), les activités de renforcement de la résilience des populations à l'extrémisme violent ont démarré en septembre 2022. Elles se concentrent sur les cercles de Nara, Ségou, Bla, Koutiala et Yorosso de manière à créer une zone tampon entre le Centre et le Sud. Une éventuelle expansion de ces activités à d'autres cercles sera décidée en fonction des résultats obtenus durant cette première phase d'intervention qui continueront jusqu'en septembre 2023.

## Suivi et évaluation

En 2022, le programme a développé et démarré la mise en œuvre de son plan de suivi et évaluation. 8 volontaires communautaires ont été recrutés pour assurer le suivi des activités dans les cercles ciblés par le programme<sup>22</sup> et des outils spécifiques ont été mis en place pour monitorer la mise en œuvre des activités sur le terrain<sup>23</sup>. En 2023, le programme va continuer et renforcer ce suivi des activités terrain. Une enquête de perception va en outre être réalisée durant le premier semestre et l'évaluation de mi-parcours du PROSMED sera effectuée durant le dernier trimestre 2023.

---

## III. SITUATION FINANCIERE

Le programme disposait en 2021 d'un budget global de **21,459,011 USD**. Ce montant incluait la contribution du royaume des Pays-Bas d'un montant de **11.627.908 USD** pour la période **2021-2025**. Le budget total du PROSMED à la date du 31 décembre 2023 est de **32,947,292 USD**. Cette augmentation est due à l'obtention en 2022 d'un financement de **5,000,000 USD** de la part du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) et de fonds additionnels disponibles à travers le budget programmatique 2022-23 de la MINUSMA et le Trust Fund de la MINUSMA.

En novembre 2022, le Royaume des Pays-Bas a communiqué au PNUD que sa contribution au PROSMED **ne pouvait plus être utilisée pour le financement d'activités en appui au secteur de la sécurité**. Cette interdiction concerne certaines activités prévues dans le cadre des produits

---

<sup>22</sup> Ces volontaires sont basés à Macina (Ségou, Macina, Niono), Koro (Koro, Douentza, Bankass et Bandiagara), San (San, Bla, Tominian), Gao (Gao, Ansongo, Menaka, andéranboukane), Yorosso (Koutiala, Yorosso), Nara (Nara) et Nioro (Nioro, Djéma, Yelimane).

<sup>23</sup> Via la plateforme Kobotoolbox.

2.1, 2.3, 2.4, 2.5 et 3.1 du programme. Cette décision a été prise en compte pour l'élaboration du PTA 2023 discuté lors du comité de pilotage du 9 décembre 2022<sup>24</sup>. Les activités en lien avec le secteur de la sécurité seront financées en 2023 uniquement sur des fonds du PBF, Trust Fund de la MINUSMA, PNUD (TRAC) et fonds programmatiques de la MINUSMA.

**Etat financier provisoire du PROSMED<sup>25</sup>**

Project Output	Budget Disponible (USD)	PTA 2021-22 (USD)	Dépenses (USD)	% de dépenses	PTA 2023 (USD)
<b>Résultat 1 – Cohésion sociale</b>	\$ 6 853 571	\$ 2 339 131	\$ 1 852 117	79%	\$ 4 013 799
<b>Résultat 2 - Sécurité, justice et droits de l'homme</b>	\$ 19 211 492	\$ 9 774 724	\$ 8 344 466	85%	\$ 7 071 646
<b>Résultat 3 – Lutte contre la corruption</b>	\$ 1 649 206	\$ 1 016 008	\$ 717 581	71%	\$ 611 614
<b>Résultat 4 - PVE</b>	\$ 2 019 522	\$ 877 365	\$ 464 755	53%	\$ 507 516
<b>Gestion du Projet et assistance technique</b>	\$ 3 002 143	\$ 1 303 735	\$ 614 834	47%	\$ 1 240 624
<b>Total</b>	<b>\$32 735 933</b>	<b>\$ 15 310 963</b>	<b>\$ 11 993 753</b>	<b>78%</b>	<b>\$ 13 445 200</b>

La situation du résultat 4 (53% de dépenses) est dû à des retards dans l'adoption du nouveau plan d'action de la Politique Nationale de Prévention et Lutte contre l'extrémisme violet et le Terrorisme. Ce plan d'action n'a en effet été adopté qu'en octobre 2022 ce qui a retardé le démarrage de certaines activités directement liées à la mise en œuvre de ce plan. La situation du chapitre relatif à la gestion du projet (47% de dépenses) est principalement due à des retards dans les recrutements de certains staffs de l'équipe projet du PROSMED. Il s'agit notamment du poste de chef de projet qui a été publié deux fois sans qu'un(e) candidat(e) pertinent(e) n'ait été sélectionné(e). Le poste a été republié en décembre 2022 et sera pourvu durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

<sup>24</sup> Voir Point IV

<sup>25</sup> Ces données sont provisoires dans l'attente de la clôture financière 2022 prévu en février 2023.

**Tableau Budget global**

Project Output	Budget Disponible (USD)	2021-22	2023	2024	2025	Total
<b>Résultat 1 – Cohésion sociale</b>	<b>6 853 571</b>	1 852 117	4 013 799	801 996	185 659	6 853 571
<b>Résultat 2 - Sécurité, justice et droits de l'homme</b>	<b>19 211 492</b>	8 344 466	7 071 646	3 062 035	733 345	19 211 492
<b>Résultat 3 – Lutte contre la corruption</b>	<b>1 649 206</b>	717 581	611 614	213 341	106 670	1 649 206
<b>Résultat 4 - PVE</b>	<b>2 019 522</b>	464 755	507 516	637 224	410 026	2 019 522
<b>Gestion du Projet et assistance technique</b>	<b>3 002 143</b>	614 834	1 240 624	827 083	319 602	3 002 143
<b>Total (GMS et levy)</b>	<b>32 735 933</b>	<b>11 993 753</b>	<b>13 445 200</b>	<b>5 541 678</b>	<b>1 755 302</b>	<b>32 735 933</b>

Les prévisions 2024 et 2025 sont indicatives et seront revues en fonction des dépenses 2023 et en tenant compte des fonds éventuellement disponibles au sein de la MINUSMA pour ces deux années.

**Tableau sur la planification de la contribution par année et par bailleur<sup>26</sup> :**

	2021	2022	2023	2024	2025	Total
<b>Fonds Pays-Bas</b>	\$ 2 906 977	\$ 4 106 977	\$ 2 906 977	\$ 1 706 977		\$ 11 627 907
<b>TRAC 1</b>	\$ 213 988	\$ 190 000	\$ 349 547	\$ 150 000	\$ 150 000	\$ 1 053 535
<b>TRAC 2</b>	\$ 89 377					\$ 89 377
<b>Fonds RoL GP 2021</b>	\$ 250 000					\$ 250 000
<b>Projet PVE</b>	\$ 216 791					\$ 216 791
<b>PBF Impunité</b>	\$ 458 285	\$ 376 188				\$ 834 473
<b>PBF PROP AJER</b>	\$ 158 282	\$ 254 558				\$ 412 840
<b>Projet Ue Transition</b>	\$ 203 382	\$ 286 926	\$ 309 093			\$ 799 401
<b>Projet PBF PROSMED Sud</b>		\$ 2 380 000		\$ 1 020 000		\$ 2 380 000
<b>Projet PBF PROSMED Sud UNW</b>		\$ 1 120 000		\$ 480 000		\$ 1 120 000
<b>MINUSMA TF PNUD</b>	\$ 310 036					\$ 310 036

<sup>26</sup> Les budgets disponibles pour les années 2024 et 2025 pour la MINUSMA ne seront connus qu'au dernier trimestre 2023 et 2024.

<b>PBF Impunité (Budget ONUFEMMES)</b>	\$ 255 766	\$ 330 000				\$ 585 766
<b>Suisse (SDC)/ Norway</b>	\$ 65 000	\$ 31 000	\$ 230 000			\$ 326 000
<b>HQ UNW/Pays Bas</b>	\$ 150 000		\$ 75 000			\$ 225 000
<b>PBF Femmes et conflit lié aux ressources naturelles</b>	\$ 72 000					\$ 2 000
<b>MINUSMA TF DAC</b>		\$ 250 000	\$ 2 022 000			\$ 2 272 000
<b>MINUSMA CAD (RBB)</b>	\$ 240 250	\$ 240 250	\$ 380 000			\$ 860 500
<b>MINUSMA UNPOL QIP</b>			\$ 39 000			\$ 39 000
<b>MINUSMA TF SAJP</b>	\$ 1 830 000	\$ 130 000				\$ 1 960 000
<b>MINUSMA SAJP (RBB)</b>	\$ 329 500	\$ 745 831	\$ 1 083 000			\$ 2 158 331
<b>MINUSMA DDHP (RBB)</b>	\$ 21 101	\$ 70 000				\$ 91 101
<b>MINUSMA UNPOL QIP</b>			\$ 309 017			\$ 309 017
<b>MINUSMA TF UNPOL</b>	\$ 1 612 594		\$ 1 630 266			\$ 3 242 859
<b>Total Fonds disponibles</b>	<b>\$ 9 383 327</b>	<b>\$ 10 511 730</b>	<b>\$ 9 333 899</b>	<b>\$ 3 356 977</b>	<b>\$ 150 000</b>	<b>\$ 32 735 933</b>

Le calendrier de versement des tranches de la contribution du Royaume des Pays-Bas a été revu en accord avec l'Ambassade en juillet 2022. La nouvelle répartition prévoit les versements suivants :

<b>Dates</b>	<b>Total</b>
<b>1<sup>er</sup> paiement 2021</b>	USD 2.906.977
<b>July 2022</b>	USD 1.200.000
<b>December 2022</b>	USD 2.906.977
<b>December 2023</b>	USD 2.906.977
<b>December 2024</b>	USD 1.706.977
<b>Total</b>	USD 11.627.908

Cette révision du versement des tranches a été demandée par le programme afin de disposer des fonds nécessaires à finaliser la majorité des appuis en matière d'infrastructures judiciaire (transformation des JPCE en tribunaux d'instances) d'ici 2023 étant donné qu'il s'agit d'un préalable au déploiement de personnels additionnels et au renforcement de la chaîne pénale dans les zones ciblées<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Voir II. Résultat 2

## IV. PLAN DE TRAVAIL 2023

Produits attendus	Activités planifiées	Activités détaillées	Entités UN responsables	Autres entités UN pertinentes	Partenaire national	Projet	Fund	Donor	Budget	
									2023	Total
<b>UNSDCF 202-24</b>										
AXE 1. D'ici 2024, les populations vivent dans un état de droit, un environnement de paix et de redevabilité grâce à des institutions publiques fortes, des médias et une société civile exerçant leurs rôles et responsabilités pour une gouvernance efficace et inclusive										
AXE 2. D'ici 2024, les populations sont résilientes face aux conflits, vivent réconciliées et en harmonie dans un environnement de paix, sécurisé et respectueux des Droits de l'Homme et des traditions culturelles positives										
<b>CPD PNUD 2020-24</b>										
1.1. Les populations les plus défavorisés bénéficient de services publics de qualité fournis par des institutions, des structures publiques et des autorités décentralisées locales performantes et responsables										
1.2. Les capacités, fonctions et financement des institutions et systèmes nationaux d'état de droit et des droits de l'homme sont renforcés afin d'élargir l'accès à la justice et lutter contre la discrimination, en mettant l'accent sur les femmes, les victimes de la VBG et autres groupes marginalisés										
1.3. Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la réintégration, la réconciliation, la gestion pacifique des conflits et la prévention de l'extrémisme violent										
<b>Résultat I - Les populations bénéficient d'infrastructures de paix et de mécanismes de gestion et prévention des conflits efficaces, inclusifs et accessibles à tous</b>										
<b>Les capacités du MRN à piloter et suivre la mise en œuvre de la stratégie de réconciliation nationale et de cohésion sociale sont renforcées</b>	Appui au pilotage et de suivi de la stratégie nationale	Appui au pilotage de la stratégie nationale de cohésion sociale et réconciliation nationale	PNUD	MINUSMA (DAC), UNW	MRN	126206	30000	182	20 000	20 000
		Appui à la mise en œuvre de la stratégie et plan d'action genre du MRN	UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN	126206	30000	182	25 000	25 000
<b>Subtotal Output 1.1.</b>									<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
<b>Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits sont plus efficaces, inclusifs et accessibles dans les zones ciblées par le projet</b>	Appui aux équipes régionales d'appui à la réconciliation (ERAR) et aux comités communaux de réconciliation (CCR)	Appui au renforcement des capacités de la MARN, des ERAR et des CCR et à la mise en œuvre des plans d'action annuels des ERAR	PNUD	MINUSMA (DAC), UNW	MRN	126206	30000	182	60 000	60 000
			PNUD	MINUSMA (DAC), UNW	MRN	133362	30000	11363	60 000	60 000
			UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN			PBF PROSMED SUD UNW	40 000	40 000
			UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN	133362	30000	PAN R 1325 Suisse	150 000	150 000
			MINUSMA DAC	UNDP	MRN/MARN		RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA DAC (RBB)	380 000	380 000
			MINUSMA DAC	NA	MRN/MARN/ERAR S du Centre		QIP	MINUSMA DAC QIP	39 000	39 000
			MINUSMA DAC	NA	MRN/MARN/ERAR de Mopti		TF	MINUSMA TF DAC	550 000	550 000
			MINUSMA DAC	NA	MRN/MARN/ERAR de Mopti		TF	MINUSMA TF DAC	854 000	854 000

Appui à la redynamisation de Commissions foncières (COFO) communales et villageoises	- Réalisation de l'état des lieux des conflits locaux et des mécanismes traditionnels et « modernes » de règlement des conflits fonciers	PNUD	MINUSMA (CAD et SAJP), UNW	MRN, MAEP	126206	30000	182	121 570	121 570
	- Sensibilisation des populations, avec un focus sur les femmes et les jeunes, sur les mécanismes formels et informels de gestion de conflit, en particulier, ceux relatifs au foncier rural	PNUD	MINUSMA (CAD et SAJP), UNW				LGSF PNUD		-
	- Appui à la redynamisation des commissions foncières communales inclusives et à l'intégration des commissions foncières communales dans les PDESC	UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN			PBF PROSMED SUD UNW	70 000	70 000
	- Appui logistique et technique au fonctionnement des COFO	PNUD	MINUSMA (CAD et SAJP), UNW	MRN, MAEP	133362	30000	11363	96 505	96 505
	- Appui à la capitalisation des acquis du projet au niveau national	MINUSMA CAD	PNUD, UNW	MRN, MAEP			MINUSMA TF DAC	618 000	618 000
	- Elargissement du Sud (installation/redynamisation et appui technique, sensibilisation)								
	Appui au SP LOA pour le pilotage du processus de mise en place des COFO	PNUD	MINUSMA (CAD et SAJP), PNUD	MRN, MAEP	126206	30000	182	30 000	30 000
Etude sur l'interconnexion entre conflits intra/intercommunautaires et litiges fonciers	MINUSMA SAJP	PNUD, UNW	MRN, MAEP		RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	55 000	55 000	
Appui à la réalisation d'infrastructures de paix identifiées dans le cadre des mécanismes de gestion et prévention des conflits (CCR et COFO)	Appui aux infrastructures de paix (7 régions)	PNUD	MINUSMA (DAC), UNW	MRN, MAEP	126206	30000	182	121 570	121 570
		PNUD	MINUSMA (DAC), UNW	MRN, MAEP	133362	30000	11363	96 505	96 505
		UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN			PBF PROSMED SUD UNW	50 000	50 000
	Collecteur GAO, quartier château	PNUD	MINUSMA (DAC), UNW	MRN, MATD		MINUSMA A TF	MINUSMA TF PNUD	-	-
Appui au renforcement de la complémentarité entre les acteurs formels et informels intervenant en matière de justice	- Renforcement de capacités des acteurs de justice sur les enjeux liés à la gestion du foncier agricole et le fonctionnement et compétences des COFO	MINUSMA SAJP	PNUD, UNW	MRN, MAEP		RBB 2022-23 (assessed budget) Trust Fund PROSMED	MINUSMA SAJP (RBB)	40 000	40 000
	- Appui à l'adoption et la mise en œuvre de la loi portant organisation du rôle et du statu des cadis et des autorités traditionnelles dans la distribution de la justice								
	- Renforcement des capacités des acteurs de la justice et des acteurs informels sur la nouvelles législation								
<b>Subtotal Output 1.2.</b>								<b>3 432 151</b>	<b>3 432 151</b>

<b>La présence et capacités des femmes et jeunes dans les mécanismes de gestion et prévention des conflits sont renforcée</b>	Appui au renforcement et à la mise en valeur des capacités des femmes et des jeunes en matière de gestion et prévention des conflit	Appui à la mise en place d'un compendium de compétences féminines dans les régions ciblées pour identifier les OSC féminines et les médiatrices de la paix	UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN	12620 6	30000	182	50 000	50 000
		- Renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans la résolution, médiation et prévention des conflits (gestion des conflits, plaidoyer, mobilisation, lobbying, sensibilisation...)	PNUD	MINUSMA (CAD et SAJP), UNW	MRN, MAEP	12620 6	30000	182	121 570	121 570
		- Renforcement des espaces informelles pour les femmes dans le cadre de la médiation, la dialogue et la veuille communautaire, en s'appuyant sur l'approche/bonnes pratiques piloté par ONUFEMMES (par ex. 'case de la paix', et les relier avec les cas de la gestion des conflits (ERAR, CCS, COFO...) et les infrastructures de la paix identifiées	UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN				PBF PROSMED SUD UNW	70 000
	Appui au plaidoyer pour assurer l'inclusion des jeunes et des femmes au sein des mécanismes de prévention et gestion des conflits	- Formation des acteurs formels et informels sur les droits des femmes pour favoriser l'engagement des hommes	PNUD	MINUSMA (CAD et SAJP), UNW	MRN, MAEP	13336 2	30000	11363	96 505	96 505
		- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de plaidoyer lobbying sur l'accès sécurisé des femmes et des jeunes au foncier agricole et aux mécanismes de gestion des conflits - Appui à la mobilisation des communautés et des acteurs institutionnels dans la sensibilisation et le respect des droits des femmes et des jeunes des territoires ruraux	UNW	MINUSMA (DAC), PNUD	MRN				PBF PROSMED SUD UNW	55 000
	<b>Subtotal Output 1.3.</b>									<b>393 076</b>
<b>Appui technique à la mise en œuvre du résultat 1</b>	Expert national RSS/cohésion sociale					12620 6	30000	182	19 360	19 360
	Expert international cohésion sociale/PVE					12620 6	30000	182	29 653	29 653
<b>Subtotal Technical support.</b>									<b>49 013</b>	<b>49 013</b>
<b>Subtotal Outcome 1</b>									<b>3 919 240</b>	<b>3 919 240</b>

**Outcome 2: Les populations retrouvent la confiance et ont un accès effectif à des services de sécurité, justice et des institutions des droits de l'homme plus efficaces et transparents**

<b>Les capacités des services en charge de la sécurité sont renforcées</b>	Appui à la réforme du secteur de sécurité	Appui au pilotage de la stratégie nationale RSS	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	CNRSS/Commissariat RSS	126206	04000	00012	25 000	25 000
		Appui aux réunions trimestrielles de suivi-évaluation et coordination - cadre de coordination au niveau des PTF/départements interministérielles	MINUSMA UNPOL	PNUD, UNW	CRSS	126206	04000	00012	25 000	25 000
	Appui au renforcement de la présence des forces de sécurité dans le centre du Mali	Réhabilitation/sécurisation BT gendarmerie de Yelimane (région de Kayes)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	26 000	26 000
		Construction d'un commissariat de police à Yelimane (région de Kayes)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363		-
		Réhabilitation/sécurisation BT gendarmerie de Diema (région de Nioro)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	20 000	20 000
		Réhabilitation/sécurisation BT gendarmerie de Niorodu Sahel (région de Nioro)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	15 000	15 000
		Réhabilitation/sécurisation commissariat de Nioro du Sahel (région de Nioro)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	18 000	18 000
		Réhabilitation/sécurisation BT gendarmerie Koutiala (région de Koutiala)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	229 000	229 000
		Réhabilitation/sécurisation commissariat de Koutiala (région de Koutiala)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	87 000	87 000
		Construction et équipement du commissariat de Yorosso (région de Koutiala)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	103 330	103 330
		Réhabilitation/sécurisation BT gendarmerie Yorosso (région de Koutiala)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	36 955	36 955
		Réhabilitation/sécurisation commissariat de Nara (région de Nara)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	25 000	25 000
		Réhabilitation/sécurisation BT gendarmerie de Nara (région de Nara)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	101 717	101 717
		Construction et équipement du commissariat de Macina (région de Ségou)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	133362	30000	11363	108 306	108 306
		Projet de réhabilitation de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Ségou-coura (région de Ségou)	MINUSMA UNPOL		MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	26 025	26 025
Projet de réhabilitation de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Mandiakuy, (région de San)	MINUSMA UNPOL		MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	28 885	28 885		

		Construction de bâtiments au profit des Officiers de Police Judiciaire et Agent de la Police Judiciaire Féminins - Gendarmerie Nationale de Mopti (Région de Mopti)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA TF UNPOL	181 956	181 956
		Construction de bâtiments au profit des Officiers de Police Judiciaire et Agent de la Police Judiciaire Féminins - Police Nationale de Mopti (région de Mopti)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA TF UNPOL	181956	181 956
		Renforcement de la surveillance et sécurisation passive pour la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Sevaré (Région de Mopti)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	38 895	38 895
		Renforcement de la surveillance et la sécurisation passive de la 6eme Région de Gendarmerie de Sevaré (Région de Mopti)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	38 895	38 895
		Finalisation du commissariat de Koro (région de Bandiagara)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	13336 2	30000	11363	49 000
		Réhabilitation/sécurisation BT gendarmerie de Koro (région de Bandiagara)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	13336 2	30000	11363	104 000
		Projet d'électrification et d'équipement (sécurisation passive) de la Brigade Territoriale Gendarmerie de Somadougou - Cercle de Koro (région de Bandiagara)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	38 814	38 814
		Construction et équipement de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Madougou, cercle de Koro (région de Bandiagara)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA TF UNPOL	280 533	280 533
		Construction et équipement d'une Brigade Territoriale de Gendarmerie à Diallasagou, cercle de Bankass (région de Bandiagara)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA TF UNPOL	277 058	277 058
		Construction de bâtiments au profit des Officiers de Police Judiciaire et Agent de la Police Judiciaire Féminins - Gendarmerie Nationale de Gao (région de Gao)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA TF UNPOL	187 677	187 677
		Construction de bâtiments au profit des Officiers de Police Judiciaire et Agent de la Police Judiciaire Féminins - Police Nationale de Gao (région de Gao)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA TF UNPOL	193 547	193 547
		Construction d'un local devant abriter le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) (région de Gao)	MINUSMA UNPOL	MSPC			MINUSMA TF UNPOL	327 537	327 537

		Renforcement des capacités par l'amélioration du plan de sécurité et Equipements de la 8e Région de la Légion de Gendarmerie de GAO (région de Gao)	MINUSMA UNPOL		MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	39 011	39 011
		Amélioration du plan de sécurité, construction d'un mirador et de toilettes externes, rehaussement de la clôture, réhabilitation de magasin, du poste de police du Commissariat de Police du 1er arrondissement de Gao (région de Gao)	MINUSMA UNPOL		MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	36 339	36 339
		Sécurisation passive de la Gendarmerie de Ménaka (région de Ménaka)	MINUSMA UNPOL		MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	31 188	31 188
		Equipement des dortoirs de la Gendarmerie nationale de Menaka en lits militaires, matelas, chaises, téléviseurs, tables, armoires (région de Ménaka)	MINUSMA UNPOL		MSPC			MINUSMA UNPOL QIP	30 965	30 965
	Appui au renforcement des capacités des forces de sécurité	Appui pilote pour la mise en place d'un système d'alerte (safe city)	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC				-	-
Appui au renforcement des capacités opérationnelles et fonctionnelles des forces de police et de gendarmerie		MINUSMA UNPOL	PNUD, UNW	ENP, ENG	12620 6	04000	00012	75 000	75 000	
		MINUSMA UNPOL	PNUD, UNW	ENP, ENG	13336 2	30000	11363	75 000	75 000	
<b>Sous-total Produit 2.1.</b>									<b>3 062 591</b>	<b>3 062 591</b>
<b>Les capacités des services judiciaires et pénitentiaires sont renforcées</b>	Appui à la réforme de la justice	Appui à la CPS pour la mise en œuvre de la LOPSJ	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	CPS (MJDH)	12620 6	30000	182	35 000	35 000
		Appui à la pérennisation du système de collecte des statistiques	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	CPS (MJDH)	12620 6	30000	182	35 000	35 000
		Appui à l'élaboration de la stratégie genre du MJDH	UNW	PNUD, MINUSMA	MJDH			PAN R 1325 Suisse	20 000	20 000
		Appui au MJDH en matière de communication	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	50 000	50 000
		Appui à la coordination de l'ODD 16	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MATD, MJDH	12620 6	30000	182	-	-

Appui au renforcement de la présence des acteurs du système judiciaires dans le centre du Mali	Transformation du JPCE de Koro en TI	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	113 000	113 000	
	Transformation du JPCE de Macina en TI	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	62 000	62 000	
	Transformation du JPCE de Nara en TI	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	227 000	227 000	
	Sécurisation du TI de Koutiala	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	13336 2	30000	182	19 000	19 000	
	Transformation du JPCE de Yélimané en TI	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	108 000	108 000	
	Sécurisation du TI de Diéma	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	13336 2	30000	182	26 000	26 000	
	Réhabilitation/sécurisation du TGI de GAO,				12620 6	30000	182	100 000	100 000	
	Appui a la tenue d'audiences foraines et missions ponctuelles dans les cercles des régions de Gao, Mopti et Tombouctou + kits équipements des magistrats et greffiers	MINUSMA SAJP	PNUD, UNW	MJDH		RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	18 000	18 000	
	Appui au renforcement de la présence des acteurs du système pénitentiaires dans le centre du Mali	Réhabilitation et équipement de l'EPES de Yorosso	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	6 067	6 067
		Réhabilitation et équipement de l'EPES de Nara	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	50 656	50 656
		Réhabilitation et équipement de l'EPES de Koro	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	39 000	39 000
		Réhabilitation et équipement de l'EPES de Yelimane	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MJDH	13336 2	30000	11363	35 000	35 000
		Réhabilitation et équipement de l'EPES de Diema	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MJDH	13336 2	30000	11363	51 000	51 000
		Réhabilitation et équipement de l'EPES de Nioro du Sahel	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MJDH	13336 2	30000	11363	20 000	20 000
Renforcement de la sécurité EPES Gao (mirador, toilettes)					12620 6	30000	182	20 000	20 000	
Renforcement sécurité EPES		MINUSMA SAJP	PNUD, UNW	MJDH		RBB 2022-23 (assessed budget) Trust Fund	MINUSMA SAJP (RBB)	550 000	550 000	

	Appui au renforcement des capacités des acteurs du système judiciaire et pénitentiaire	Appui au renforcement des capacités des facultés de droit des universités publiques	PNUD	UNICEF, ASFC	MJDH	12620 6	30000	182	25 000	25 000
			PNUD	UNICEF, ASFC	MJDH	13336 2	30000	11363	25 000	25 000
		Appui au renforcement des capacités des acteurs de la justice à travers l'INFJ	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	50 000	50 000
			PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	13336 2	30000	11363	50 000	50 000
			PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH, INFJ	12620 6	30000	182	50 000	50 000
			PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH, INFJ	13336 2	30000	11363	50 000	50 000
			UNW	PNUD, MINUSMA	MJDH			PBF PROSMED SUD UNW	50 000	50 000
		Appui à l'informatisation pilote des juridictions ciblées	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH, INFJ	12620 6	30000	182	-	-
		Appui à la création d'une école nationale de l'administration pénitentiaire et la formation des agents pénitentiaires	MINUSMA SAJP	PNUD, UNW	MJDH				-	-
		Appui à l'organisation de la conférence annuelle de la DNAPES	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	25 000	25 000
		Appui à l'organisation du prix du meilleur établissement pénitentiaire	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	25 000	25 000
		Appui à l'informatisation des établissements pénitentiaires ciblés	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	50 000	50 000
Appui à la mise en œuvre de la politique de réinsertion et de son plan d'action	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	25 000	25 000		
<b>Sous-total Produit 2.2</b>								<b>2 009 723</b>	<b>2 009 723</b>	
<b>L'accès et la confiance de populations envers les services de sécurité et de justice est renforcée</b>	Accès à la justice	Appui à la mise en place d'un système durable d'aide juridique et judiciaire	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	25 000	25 000
		Appui au renforcement des capacités des avocats du barreau et à la fourniture d'aide juridictionnelle aux personnes vulnérables en détention dans les zones ciblées	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	65 000	65 000
		Appui à la sensibilisation des populations, y compris les femmes, sur l'accès aux services de sécurité et de justice dans les zones ciblées	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	13336 2	30000	11363	50 000	50 000

	Appui à la mise en place d'une approche de police de proximité	Appui à la fonctionnalité des CCR régionaux	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	CRSS	12620 6	04000	00012	25 000	25 000
		Appui à la mise en place des CCS communaux dans les zones ciblées par le projet	MINUSMA UNPOL	PNUD, UNW	CRSS	13336 2	30000	11363	65 000	65 000
			MINUSMA UNPOL	PNUD, UNW	CRSS	13336 2	30000	11363	65 000	65 000
		Appui à la mise en œuvre des plans d'action des CCS dans les zones ciblées par le projet	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	CRSS	13336 2	30000	11363	150 000	150 000
			UNW	PNUD, MINUSMA	MJDH			PBF PROSMED SUD UNW	50 000	50 000
<b>Sous-total Produit 2.3</b>								<b>495 000</b>	<b>495 000</b>	
<b>La sensibilité au genre des systèmes de sécurité et de justice est renforcée</b>	Renforcer les capacités des acteurs de la sécurité et de justice en matière de genre	Appui au renforcement des capacités des forces de sécurité à travers l'ENP et l'ENG	UNW	PNUD, MINUSMA	MJDH, MSPC			PBF PROSMED SUD UNW	90 000	90 000
		Appui aux points focaux genre de la sécurité	UNW	PNUD, MINUSMA	MSPC			PBF PROSMED SUD UNW	35 000	35 000
		Appui aux points focaux genre de la justice	UNW	PNUD, MINUSMA	MJDH			PBF PROSMED SUD UNW	55 000	55 000
		Stratégie (appui au plan d'action VBG de la Police)	UNW	PNUD, MINUSMA	MSPC			PBF PROSMED SUD UNW	40 000	40 000
			UNW	PNUD, MINUSMA	MSPC			PAN R 1325 Suisse	20 000	20 000
	Augmenter la représentativité des femmes au sein des secteurs de la justice.	Association des femmes magistrates	UNW	PNUD, MINUSMA	MJDH	12620 6	30000	182	25 000	25 000
	Appui à l'accès des femmes à la justice		UNW	PNUD, MINUSMA		12620 6	30000	182	50 000	50 000
	Appui à la prise en charge et au traitement des dossiers de VBG	Appui au traitement des dossiers de VBG par les acteurs de la sécurité et de la justice	PNUD	MINUSMA, UNW		12620 6	30000	182	50 000	50 000
Appui à l'accès à la justice des femmes victimes de violence		UNW	PNUD, MINUSMA	MJDH			PBF PROSMED SUD UNW	65 000	65 000	
<b>Sous-total Produit 2.4</b>								<b>430 000</b>	<b>430 000</b>	

<b>Les capacités des acteurs chargés de lutter contre l'impunité sont renforcées</b>	Appui à la mise en place d'une stratégie de lutte contre l'impunité	Appui à la mise en place d'une stratégie de lutte contre l'impunité	PNUD	MINUSMA, UNW		126206	30000	182	10 000	10 000	
	Appui CVJR	Appui à la mise en œuvre des recommandations de la CVJR	PNUD	UNICEF, ASFC	CVJR	126206	30000	182	-	-	
		Accompagnement du Ministère Chargé de la Réconciliation pour la création des organes successeurs de la CVJR; Accompagnement de la Plateforme des Femmes Leaders sur la Justice Transitionnelle; Appui à l'autonomisation des femmes victimes de violences sexuelles	UNW		CVJR				HQ UNW/Pays Bas	75 000	75 000
	Appui à la justice militaire	Appui à la réforme de la justice militaire	MINUSMA SAJP	ONU DC	MDAC			RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	30 000	30 000
		Appui opérationnel aux unités d'enquêtes et juridictions militaires du centre dans leur efforts de lutte contre l'impunité	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MDAC	126206	30000	11363		20 000	20 000
	Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires en matière de prévention et lutte contre le terrorisme	Appui technique et logistique au PJS	MINUSMA SAJP	ONU DC	MJDH			RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	200 000	200 000
		Appui à la mise en place d'une antenne du PJS à Mopti et à la construction d'un quartier spécialisé au sein de l'EPES de Mopti								-	-
		Appui à la mise en place de programmes de déradicalisation dans les prisons	MINUSMA SAJP	ONU DC	MJDH			RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	80 000	80 000
	Appui aux juridictions ordinaires	Appui opérationnel aux unités d'enquêtes et juridictions du centre dans leur efforts de lutte contre l'impunité	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW, HCDH	MJDH	126206	30000	182		25 000	25 000
		Appui technique aux antennes de la CNDH (Mopti, Kayes, Gao, Ségou et Sikasso)	PNUD	HCDH, UNW	CNDH	126206	30000	182		20 000	20 000
		Appui à la mise en place et au suivi des OSC relais dans les zones couvertes par les antennes régionales	PNUD	HCDH, UNW	CNDH	126206	30000	182		26 000	26 000
		Appui aux missions de monitoring et de sensibilisation des antennes régionales	PNUD	HCDH, UNW	CNDH	126206	30000	182		25 000	25 000
	<b>Sous-total Produit 2.5</b>									<b>511 000</b>	<b>511 000</b>

<b>Appui technique à la mise en œuvre du résultat 2</b>	Ingénieur international					12620 6	30000	182	67 424	67 424	
						12620 6	30000	182	67 424	67 424	
	Bureau d'étude ingénieurs conseils	Etudes techniques des infrastructures					12620 6	30000	182	20 000	20 000
		Suivi et contrôle des travaux					13336 2	30000	11363	40 000	40 000
	UNV Youth						12791 1	30079	10159	6 811	6 811
							13336 2	30000	11363	6 811	6 811
	Volontaires CNPV						12620 6	30000	182	51 081	51 081
	Expert national justice/corruption						12620 6	30000	182	19 360	19 360
Expert national RSS/cohésion sociale						12620 6	30000	182	19 360	19 360	
<b>Sous-total appui technique</b>									<b>298 270</b>	<b>298 270</b>	
<b>Sous-total résultat 2</b>									<b>6 806 584</b>	<b>6 806 584</b>	

**Résultat 3: La corruption au sein des services publics, et en particulier ceux de la sécurité et de la justice, est diminuée grâce aux efforts de prévention et de répression et au renforcement du contrôle citoyen des populations**

<b>La redevabilité et la transparence des acteurs de la sécurité et de la justice est renforcée</b>	Appui au renforcement de la redevabilité des forces de sécurité	Appui à l'inspection générale et aux inspections des DG de la police et de la gendarmerie	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	12620 6	04000	00012	50 000	50 000
		Appui aux organes de redevabilité internes de la sécurité	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	12620 6	04000	00012	20 000	20 000
		Appui à la mise en place de mesures internes au fonctionnement des commissariats et brigades pour réduire la corruption	PNUD	MINUSMA UNPOL, UNW	MSPC	12620 6	04000	00012	20 000	20 000
	Appui au renforcement de la redevabilité des acteurs de la justice	Appui à l'inspection générale	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	60 000	60 000
		Renforcement des mécanismes de contrôle	MINUSMA SAJP	PNUD, UNW	MJDH		RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	20 000	20 000
		Renforcement effectivité de la lutte contre corruption via mise en place d'un centre de veille pour la promotion de la déontologie via l'organisation d'un atelier ; Appui à la mise en place et fonctionnement (participation de la SAJP) de la plateforme pour la promotion de l'intégrité judiciaire	MINUSMA SAJP	ONU DC	MJDH		RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	70 000	70 000
		Préparation d'un projet de circulaire interprétative du code de déontologie des magistrats, manuel et de projets de codes de déontologie pour les greffiers et les OPJ	MINUSMA SAJP	ONU DC	MJDH		RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	-	-
		Appui aux missions de contrôle des parquets aux unités d'enquêtes et des chambres d'accusations aux cabinets d'instructions	PNUD	MINUSMA SAJP, UNW	MJDH	12620 6	30000	182	35 000	35 000
		Renforcement des capacités sur l'intégrité judiciaire	MINUSMA SAJP	ONU DC	MJDH		RBB 2022-23 (assessed budget)	MINUSMA SAJP (RBB)	20 000	20 000
	<b>Sous-total Produit 3.1</b>								<b>295 000</b>	<b>295 000</b>

<b>Les capacités des acteurs chargés de lutte contre la corruption sont renforcées</b>	Appui au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption		PNUD	MINUSMA, UNW	MR				-	-
	Appui aux pôles économiques et financiers	Construction du siège du pôle économique et financier	PNUD	MINUSMA, UNW	PEF				-	-
		Appui logistique au pôle économique et financier	PNUD	MINUSMA, UNW	PEF				-	-
		Appui technique au pôle économique et financier	PNUD	MINUSMA, UNW	PEF					-
Appui à la section des comptes de la cour suprême	Appui technique à la chambre des comptes de la cour suprême pour la mise en place de la chambre de Discipline Budgétaire et Financière	PNUD	MINUSMA, UNW	Cour suprême					-	
<b>Sous-total Produit 3.2</b>									-	-
<b>Les capacités des populations et de la société civile à monitorer les cas de corruption sont renforcées</b>	Appui à la mise en place d'un réseau d'OSC pour la réception, le traitement et le transfert des dénonciations de corruption	Appui à la maintenance de la plateforme et de l'APP KENEKANKO et au transfert des dossiers aux journalistes d'investigation	PNUD	HCDH, PNUD	OSC	12791 1	30079	10159	44 500	44 500
			PNUD	HCDH, PNUD	OSC	12791 1	30079	10159	75 000	75 000
			PNUD	HCDH, PNUD	OSC	12620 6	30000	182	75 000	75 000
		Appui au réseau d'OSC pour la réception et le traitement des dossiers de corruption	PNUD	HCDH, PNUD	OSC	12791 1	30079	10159	30 000	30 000
			PNUD	HCDH, PNUD	OSC	12791 1	30079	10159	50 000	50 000
	Appui à la sensibilisation des populations sur les thématiques en lien avec la lutte contre la corruption dans les zones ciblées	Campagnes de sensibilisation	PNUD	HCDH, PNUD	OSC	12620 6	30000	182	-	-
<b>Sous-total Produit 3.3</b>									<b>274 500</b>	<b>274 500</b>
<b>Appui technique à la mise en œuvre du résultat 3</b>	Expert national justice/corruption					12620 6	30000	182	19 360	19 360
<b>Sous-total appui technique</b>									<b>19 360</b>	<b>19 360</b>
<b>Sous-total résultat 3</b>									<b>588 860</b>	<b>588 860</b>

<b>Résultat 4: Les communautés sont plus résilientes faces aux discours en lien avec la radicalisation et l'extrémisme violent</b>											
<b>Les capacités du Secrétariat Permanent à piloter et assurer le suivi de la stratégie nationale sont renforcées</b>	Appui au pilotage et suivi de la politique nationale - appui au renforcement des mécanismes et des outils de concertation et la coordination dans la mise en œuvre et le suivi de la politique et son plan d'action (2021-2025)	Appui au suivi de la PNPLeVT	PNUD	UNW	MARCC	12620 6	30000	182	35 000	35 000	
		Appui à la mise en œuvre du plan vulgarisation/communication de la PNPLeVT et des campagnes de sensibilisation/vulgarisation du PA au niveau régionale	PNUD	UNW	MARCC	12620 6	30000	182	35 000	35 000	
<b>Subtotal Output 4.1.</b>									<b>70 000</b>	<b>70 000</b>	
<b>Les capacités des populations à contrer les discours radicaux sont renforcées</b>	Appui au renforcement de la résilience communautaire à l'extrémisme violent et à la promotion de la culture de la paix dans les zones ciblées	Appui à la mise en place et au fonctionnement du cadre national de concertation des leaders religieux maliens	PNUD	UNW	MARCC	12620 6	30000	182	50 000	50 000	
		Appui au renforcement de capacités des acteurs religieux dans la prévention d'extrémisme violent et la radicalisation (formation en utilisant le manuel)	PNUD	MINUSMA	MARCC	13336 2	30000	11363	25 000	25 000	
			UNW	PNUD, MINUSMA	MARCC			PAN R 1325 Suisse	20 000	20 000	
		Campagne de vulgarisation du Guide des prêches et sermons religieux et sensibilisation des communautés à travers les dialogues inter et intracommunautaires et la promotion de la culture de la paix, dirigée par les leaders d'opinion/ leaders religieux	PNUD	UNESCO/UNICEF	MARCC	12620 6	30000	182	25 000	25 000	
		Appui au monitoring et à la diffusion de messages pour contrer les discours radicaux diffusés dans les réseaux sociaux	PNUD	UNESCO	MARCC	12620 6	30000	182	25 000	25 000	
		Appui aux communautés locales pour mettre en œuvre des initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent dans les zones ciblées	Réaliser des diagnostics locaux sur l'extrémisme violent dans les territoires ciblés	PNUD	MINUSMA	MARCC	12620 6	30000	182	25 000	25 000
			Mise en œuvre des initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent dans les zones ciblées	PNUD	UNW	MARCC	12620 6	30000	182	25 000	25 000
PNUD	UNW			MARCC	12620 6	30000	182	25 000	25 000		
<b>Subtotal Output 4.2.</b>								<b>220 000</b>	<b>220 000</b>		

<b>La participation active des femmes et des jeunes dans tous les efforts visant à prévenir et à combattre la violence extrémiste est renforcée</b>	Appui au développement et à la diffusion de programmes d'enseignement et d'approches pédagogiques pour renforcer la résilience des apprenants à l'extrémisme violent		PNUD	PNUD, MINUSMA	MARCC	12620 6	30000	182	25 000	25 000
			UNW	PNUD, MINUSMA	MARCC			PBF PROSMED SUD UNW	40 000	40 000
	Renforcer les capacités et le rôle des femmes comme acteurs de la lutte contre l'extrémisme violent	Etudes sur les dimensions sexospécifiques	UNW	PNUD, MINUSMA	MARCC			PAN R 1325 Suisse	20 000	20 000
			UNW	PNUD, MINUSMA	MARCC			PBF PROSMED SUD UNW	50 000	50 000
	Appui aux jeunes en tant qu'ambassadeurs de la paix et de lutte d'extrémisme violent	Renforcer les comités locaux mis en place, promotion de volontariat et appui aux activités de formation dans les comités/centres	UNW	PNUD, MINUSMA	MARCC	12620 6	30000	182	25 000	25 000
<b>Subtotal Output 4.3.</b>									<b>160 000</b>	<b>160 000</b>
<b>Appui technique à la mise en œuvre du résultat 4</b>	Expert international cohésion sociale/PVE					12620 6	30000	182	29 653	29 653
<b>Sous-total appui technique</b>									<b>29 653</b>	<b>29 653</b>
<b>Sous-total Résultat 4</b>									<b>479 653</b>	<b>479 653</b>
<b>Grand total des activités</b>									<b>11 794 337</b>	<b>11 794 337</b>

Management, M&E et communication												
Management, M&E et communication	Equipe projet	Chef de projet				12620 6	30000	182	208 333	208 333		
		Analyste de programme - Etat de droit							11363	29 653	29 653	
		Expert international MOPTI					12620 6	30000	182	150 000	150 000	
		Expert national Etat de droit Mopti					12620 6	30000	182	38 720	38 720	
		Spécialiste Justice et Genre Mopti							PBF PROSMED SUD UNW	42 008	42 008	
		Expert national genre et Etat de droit							PBF PROSMED SUD UNW	42 558	42 558	
		Spécialiste Reporting, M&E, communication						12791 1	30079	10159	16 925	16 925
								12620 6	30000	182	16 925	16 925
		Assistant Financier						12791 1	30079	10159	9 058	9 058
								13336 2	30000	11363	9 058	9 058
		Assistant Administratif						12791 1	30079	10159	6 579	6 579
								13336 2	30000	11363	6 579	6 579
										PBF PROSMED SUD UNW	19 186	19 186
		Chauffeur						13336 2	30000	11363	11 508	11 508
								12620 6	30000	182	11 508	11 508
								12620 6	30000	182	11 508	11 508
								PBF PROSMED SUD UNW	6 017	6 017		

						12620 6	30000	182	95 000	95 000
						12620 6	04000	00012	85 000	85 000
	Assurance qualité	Conseiller Etat de Droit				13336 2	30000	11363	50 000	50 000
						12791 1	30079	10159	50 000	50 000
		Spécialiste WPS/genre et justice						PBF PROSMED SUD UNW	49 535	49 535
	Suivi-évaluation	Enquête de perception dans les zones ciblées				13336 2	30000	11363	50 000	50 000
						12620 6	30000	182	50 000	50 000
		Evaluation à mi-parcours				12620 6	30000	182	25 000	25 000
	Communication					12620 6	30000	182	20 000	20 000
							13336 2	30000	11363	20 000
	Cout bureau					12620 6	04000	00012	24 547	24 547
						12620 6	30000	182	15 000	15 000
							13336 2	30000	11363	9 000
	Maintenance véhicule	Maintenance véhicule				13336 2	30000	11363	10 000	10 000
							12620 6	30000	182	10 000
<b>Grand total Management cost</b>									<b>1 199 203</b>	<b>1 199 203</b>
<b>Grand Total du budget du projet</b>									<b>12 993 540</b>	<b>12 993 540</b>
<b>182</b>	8%							182	277 688	277 688
<b>11363</b>	7%							11363	153 750	153 750
<b>10159</b>	7%							10159	20 221	20 221
<b>TOTAL</b>									<b>13 445 200</b>	<b>13 445 200</b>

BUDGET par fonds	00012	TRAC1							349 547	349 547
	182	Pay-Bas							3 748 790	3 748 790
	11363	PBF PROSMED - SUD							2 350 183	2 350 183
	10159	Projet Ue transition							309 093	309 093
	LGSF								-	-
	PBF PROSMED SUD UNW								919 304	919 304
	PAN R 1325 Suisse								230 000	230 000
	HQ UNW/Pays Bas								75 000	75 000
	MINUSMA TF DAC								2 022 000	2 022 000
	MINUSMA DAC (RBB)								380 000	380 000
	MINUSMA DAC QIP								39 000	39 000
	MINUSMA SAJP (RBB)								1 083 000	1 083 000
	MINUSMA UNPOL QIP								309 017	309 017
MINUSMA TF UNPOL								1 630 266	1 630 266	
<b>GRAND TOTAL</b>									<b>13 445 200</b>	<b>13 445 200</b>

## V. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

N.	Risques	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de mitigation
1	Multiplicité d'interventions en matière d'appui à l'état droit et la prévention des conflits avec risques de duplication	Opérationnelle	Elevée	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une cartographie des acteurs intervenants en appui au secteur de l'état de droit et la prévention des conflits a été réalisée et est mise à jour périodiquement et des synergies sont mises en place avec les autres interventions existantes (notamment avec les projets PAJIM 2, PARJUST, MJP...).</li> <li>- L'équipe projet participe aux différents groupes de coordination existants : GEC (GT PTF3 Développement institutionnel et gouvernance, GD justice, état de droit et redevabilité ; GdT sécurité intérieure) ; Cluster protection (GD logement, terre, propriété et ressources naturelles, cohésion sociale), UN (OROLSI, ITPS RoL, RESA et sécurité). Les partenaires du PROSMED sont d'ailleurs co-lead de certains de ces groupes (DT PTF 3 et GD justice).</li> <li>- Le projet appuie directement les institutions ciblées (MJDH, CRSS, MRC et MARC) pour mieux coordonner les PTF</li> </ul>
2	Multiplicité d'interventions dans les zones ciblées par les activités non coordonnées crée de la confusion et limite les résultats des activités	Opérationnelle	Moyenne	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une cartographie des acteurs intervenants dans les zones ciblées a été réalisée et est mise à jour régulièrement.</li> <li>- L'équipe projet participe aux différents groupes de coordination existants dans les régions à travers les bureaux du PNUD, ONU Femmes et de la MINUSMA à Mopti et Gao</li> <li>- Un réseau de 8 volontaires communautaires a été mis en place dans toutes les zones couvertes par le PROSMED. Une de leur fonction est d'identifier d'éventuels nouveaux partenaires qui interviendraient dans ces zones afin d'éviter tous risques de duplication.</li> <li>- Le projet participe en outre aux réunions de coordination organisés par le cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali qui bénéficie d'un appui de la part du PNUD et de la MINUSMA.</li> </ul>

3	Déficit de financement pour certaines composantes du programme, notamment en lien avec le secteur de la sécurité à cause des risques réputationnels liés au comportement de ces acteurs et la présence du groupe WAGNER dans certaines zones d'intervention du programme.	Opérationnelle	Elevée	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le programme dispose de différentes sources de financement (fonds PBF, PNUD et MINUSMA notamment) afin d'assurer la mise en œuvre des activités cruciales en lien avec le secteur de sécurité (renforcement des capacités, restauration de la confiance...)</li> <li>- Une priorisation a été faite en termes d'infrastructures sécuritaires à appuyer dans le cadre du projet. Il s'agit des infrastructures de police permettant le déploiement effectif de personnels additionnels dans les zones ciblées par le programme car il s'agit d'un prérequis nécessaire aux activités d'amélioration des services, de restauration de la confiance et de renforcement de l'efficacité de la chaîne pénale dans les zones ciblées par le programme</li> </ul>
4	Risque réputationnels liés aux violations qui pourraient être commises par les acteurs appuyés par le programme	Politique	Moyenne	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le programme n'appuie que des acteurs de la sécurité intervenant dans des fonctions de police (commissariat de police et brigade de gendarmerie). Ces personnels ne sont pas impliqués dans les opérations militaires en cours dans le Centre et le Nord du Mali.</li> <li>- Le programme a mis en place plusieurs systèmes de monitoring des acteurs appuyés par le projet à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un appui aux systèmes de contrôle interne des institutions concernés (inspections et organes de contrôle interne du MSPC et MJDH) pour effectuer des missions dans les zones couvertes par le programme.</li> <li>o Un appui aux antennes régionales de la Commission Nationale des droits de l'Homme pour le monitoring des violations des DH commises dans les zones couvertes par le programme.</li> <li>o Un appui à la mise en place d'un réseau de la société civile de monitoring des violations des DH et des cas de corruption commises par les acteurs étatiques présents dans les zones couvertes par le programme.</li> </ul> </li> </ul>
5	Risque d'exacerber les conflits ou	Opérationnelle	Elevée	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2022, le programme a appuyé le Ministère chargé de</li> </ul>

	d'exposer les populations bénéficiaires à des dangers (Do no harm/Sensibilité au conflit)				<p>la Réconciliation Nationale pour mettre à jour les analyses de conflits des régions couvertes par le programme afin d'orienter les activités du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des analyses des conflits détaillées sont réalisées avant toutes interventions en lien avec la gestion et la prévention de conflits (notamment en lien avec la redynamisation des commissions foncières) afin d'orienter les interventions prévues dans le cadre de la composante du programme. Les activités en lien avec les COFO ont d'ailleurs été suspendues dans certains cercles du Centre-Nord où elles auraient pu mettre en danger les partenaires de mise en œuvre et les populations bénéficiaires à cause de la présence des groupes armés.</li> </ul>
6	Détérioration de la situation sécuritaire au point où les activités sont (temporairement) suspendues	Sécuritaire et politique	Elevée	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le programme effectue des analyses régulières de la situation sécuritaire des zones couvertes par le programme, à travers notamment les données mises à disposition par la MINUSMA. Ces analyses sont utilisées pour prioriser et réorienter si nécessaire la mise en œuvre de certaines activités en tenant de la situation sécuritaire</li> <li>- Le projet a recours à des partenaires locaux (étatiques et ONG) moins soumis aux contraintes sécuritaires.</li> <li>- Le projet bénéficie d'actions de sécurisation de la part de la MINUSMA et des partenaires étatiques (MSPC, MJDH...) si nécessaire (notamment dans le centre et la région de Nara).</li> <li>- Le projet réoriente ses interventions en fonction des analyses sécuritaires. En 2022, ces analyses ont porté à une forte réduction des activités du programme dans les régions de Gao, Ménaka et Douentza.</li> </ul>
8	Résistance au changement et faible implication des acteurs étatiques concernés par le projet	Politique	Moyenne	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De larges consultations et des actions pilotes avaient été réalisées durant la phase d'initiation qui ont permis de confirmer la pertinence des actions pour les acteurs étatiques. Des consultations sont régulièrement réalisées en lien avec certaines activités du programme pour s'assurer de leur pertinence et appropriation par les</li> </ul>

					<p>bénéficiaires (notamment en lien avec les COFO, CCS, construction d'infrastructures de sécurité et de justice...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services des 4 ministères et des deux institutions concernées (MRN, MJDH, MSPC, MARC, CRSS et CND) sont étroitement associés 'à la mise en œuvre du projet.</li> </ul>
9	Resistance à la prise en compte du genre dans les activités du programme	Programme	Moyenne	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'importance de la prise en compte du genre a été longuement discutée avec les partenaires étatiques du programme et a été formalisée à travers l'inclusion de produits dédiés au sein des 4 résultats du document de projet.</li> <li>- Le programme met en œuvre des activités non seulement pour renforcer la présence des femmes au sein des mécanismes/institutions visées mais aussi pour renforcer leur poids au sein de ses mécanismes à travers un renforcement de leurs capacités/coopération et un travail de sensibilisation des acteurs et institutions visées.</li> <li>- La collaboration avec les principales faitières et organisations de femmes (Coordination des Associations et ONG féminines du Mali (CAFO) et Plateforme des femmes leaders notamment) qui sont déjà des partenaires d'ONUFEMMES, le PNUD et la MINUSMA a été renforcée dans le cadre de la mise en œuvre du programme.</li> <li>- Le programme bénéficie d'activités complémentaires en cours de mise en œuvre dans le cadre de programme dédié des Nations Unies, notamment du programme spotlight pour combattre les violences basées sur le genre.</li> <li>- Le ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille bien qu'il ne soit pas signataire du PRODOC a été associé au développement du programme et est associé à sa mise en œuvre.</li> </ul>
10	Manque d'appropriation par les communautés bénéficiaires et services nationaux met à mal la mise en œuvre et	Programme	Moyenne	Fort	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De larges consultations et des actions pilotes ont été réalisées durant la phase d'initiation qui ont permis de confirmer la pertinence des actions pour les</li> </ul>

	durabilité des activités				<p>communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les communautés sont directement impliquées dans la mise en œuvre des activités du programme à travers les consultations réalisées en amont des activités et la présence des volontaires communautaires présents dans les zones couvertes par le programme</li> </ul>
11	Instabilité politique due à la période de transition	Politique	Moyenne	Limitée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet est aligné avec les priorités de l'Accord pour la paix et la réconciliation et les principales stratégies nationales mais aussi avec les priorités de la transition ce qui limitent les risques de remise en cause en cas de changements politiques</li> <li>- Le projet assure un dialogue continu avec les ministères concernés et les parties prenantes sont informées au cas où il s'avérera nécessaire d'adapter certaines activités à des nouvelles priorités qui pourraient apparaître</li> </ul>
12	Persistance de la pandémie de la COVID-19	Opérationnelle	Moyenne	Limitée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équipe projet travaillera en télétravail en limitant les réunions au strict nécessaire tout en appliquant les mesures barrières en cas de recrudescence de la pandémie</li> <li>- Les activités (ateliers, réunions) sont organisées dans le respect des mesures barrières et des recommandations du gouvernement et de l'OMS</li> </ul>
13	Risque de fraude et corruption dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme	Opérationnelle	Faible	Limitée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les personnels des Nations Unies doivent réaliser un programme mandataire de sensibilisation à l'obligation d'intégrité après avoir pris fonction. Des procédures internes sont en outre en place afin d'éviter tous risques de fraude et de corruption au sein du bureau Pays.</li> <li>- Le PNUD dispose d'une Politique sur la fraude et autres pratiques de corruption qui s'applique à l'ensemble de ses staffs ainsi qu'à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire.</li> <li>- Le PNUD dispose d'un Bureau de l'audit et des investigations du PNUD qui effectue des audits périodiques des bureaux pays du PNUD. Le prochain audit du bureau pays du Mali du PNUD aura d'ailleurs</li> </ul>

					<p>lieu en octobre 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parties responsables (OSC et institutions étatiques) qui bénéficient de fonds de la part des Nations Unies sont auditées avant (micro-évaluation), pendant (spot-check) et après la mise en œuvre des activités (audit) en fonction des montants perçus.</li> </ul>
14	Risque d'harcèlement, d'exploitation et d'atteintes sexuels envers les populations bénéficiaires du programme	Opérationnelle	Faible	Limitée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Nations Unies appliquent une politique de tolérance zéro vis-à-vis des cas harcèlement sexuel, d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Des mécanismes de prévention, de détection et de plainte ont été mis en place par les différentes entités onusiennes partenaire du PROSMED</li> <li>- Le programme s'assure en outre ou appui la mise en place de mécanismes de prévention et de détection soient en outre prévu par les partenaires de mise en œuvre du programme.</li> </ul>

## VI. CADRE DE SUIVI DES INDICATEURS<sup>28</sup>

Résultat 1 - Les populations bénéficient d'infrastructures de paix et de mécanismes de prévention et gestion des conflits efficaces, inclusifs et accessibles à toutes et tous	Baseline	Cibles 2022	Résultats 2022	Cibles 2023	Observations
1.1 % des personnes qui font confiance en l'état pour promouvoir la cohésion sociale, la réconciliation et la paix dans les zones ciblées par le projet	78,97% (Donnée nationale 11/2020)	+5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
1.2 % de populations qui connaissent les mécanismes étatiques de gestion et prévention de conflits	37,37% (Donnée nationale 11/2020)	+5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
1.1.1 Stratégie nationale de cohésion sociale et de réconciliation nationale (SNCSRN 2021-25) et plan d'actions annuels adoptés	0	Plan d'action 2022	Stratégie adoptée en 2022 et plan 2022 disponible	Plan d'action 2023	Décret n°2022-0410/PT-RM du 11 juillet 2022
1.1.2 Nbre de réunions du comité de suivi de la mise en œuvre de la SNCSRN au niveau interministériel et au niveau des PTF/OSC	0	3	Le comité de suivi a été mis en place en décembre 2022	3	Le comité n'a été mis en place qu'en décembre 2022. La première réunion est prévue pour le premier trimestre 2023.
1.2.1 Nbre de communes des cercles ciblés dont les mécanismes de gestion et prévention des conflits (CCR, COFO, mécanismes informels recensés par le MRN) sont renforcés par le projet	0	116	143 communes	155	509 CoFo villageoises et communales mise en place ou redynamisées
1.2.2. Nbre d'acteurs formels et informels intervenant en matière de gestion des conflits formés	0	1160	4216	1550	

<sup>28</sup> Ces données sont provisoires car certains rapports de partenaires de mise en œuvre ne sont pas encore disponibles. Les données finales désagrégées relatives aux indicateurs 2022 seront disponibles dans le rapport de progrès 2022 dont la finalisation est prévue pour la fin du mois de mars 2023.

1.2.3. Nbre d'initiatives/infrastructures de paix (locale/régionale/nationale) mises en œuvre dans les communes des cercles ciblés par le programme	0	77	5	129	Le cout des infrastructures de paix a été sous-estimé. Une révision de la cible de cet indicateur sera proposée en 2023
1.3.1. Compendium/cartographie des compétences des jeunes et des femmes finalisés	0	1 par cercle ciblé	En cours	/	L'élaboration des compendiums a démarré en 2022. Ils seront finalisés en 2023.
1.3.2. Nombre d'acteurs formels et informels formés/sensibilisés sur le genre et le droit des femmes, notamment en matière d'accès à la terre	Baseline à établir avant le démarrage des activités	1160	949,324	1550	
1.3.3. % de mécanismes de gestion et prévention des conflits regroupant au moins 30% de jeunes et de femmes dans les communes couvertes par le projet	Baseline à établir avant le démarrage des activités	30%	94%	40%	Cet indicateur concerne les 509 CoFo villageoises et communales mise en place ou redynamisées
<b>Résultat 2 - Les populations, notamment les femmes et les filles survivantes de VBG, retrouvent la confiance et ont un accès effectif à des services de sécurité, justice et des institutions des droits de l'homme plus efficaces et transparents</b>	<b>Baseline</b>	<b>Cibles 2022</b>			
2.1% des populations qui font confiance aux acteurs de sécurité (police/gendarmerie) dans les localités ciblées	59,49% (police) ; 88,01% (gendarmerie) (Donnée nationale 11/2020)	+3% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023

2.2 % des populations qui ont sollicité un acteur de la sécurité dans les 6 derniers mois et qui sont satisfait de la réponse apportée.	47,8% (Donnée nationale 11/2020)	+3% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
2.3 % des populations qui font confiance aux acteurs de la justice dans les localités ciblées	55,22% (Donnée nationale 11/2020)	+5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
2.4 % de détention préventive dans les localités ciblées	70% (2020)	-5% dans les zones ciblées	60%	/	Evaluation annuelle des EPES
2.1.1 Stratégie Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) adoptée et les plans d'actions annuels finalisés	0	Plan d'action 2022	Stratégie adoptée en 2022 et plan 2022 disponible	Plan d'action 2023	Décret N 2022-0208/PT-RM du 04 Avril 2022
2.1.2 Nbre d'infrastructures de sécurité (commissariat/brigade) construites/réhabilitées	0	4	4 (Djenné, Bankass, Sévaré et Gao)	6	
2.1.3 Nbre de personnels de sécurité formés (désagrégé par sexe et Direction Générale)	0	400	707	650	
2.2.1 Plan d'actions annuels de la Loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice (LOPSJ) finalisés	0	Plan d'action 2022	Plan d'action 2022 disponible	Plan d'action 2023	
2.2.2 Nbre de infrastructures de justice (juridictions/EPES) construites/réhabilitées	0	3	1 (Djenné)	5	Travaux en cours à Macina et Koro
2.2.3 Nbre de personnels de justice formés (désagrégés par sexe et fonction (Juridictions/EPES)	0	100	384 (dont 135 femmes)	200	
2.3.1 Nbre de comités consultatifs de sécurité (régionaux et communaux) opérationnels	0	23	22	25	12 CCS communaux et 10 CCS régionaux
2.3.2 Nbre de personnes sensibilisées sur le rôle des acteurs de la sécurité et de la justice dans la lutte contre l'impunité (désagrégé par sexe)	0	7500	23139	20000	

2.3.3 Nbre de personnes vulnérables bénéficiant d'une aide légale (désagrégé par sexe)	0	100	0	200	Les activités en lien avec l'aide légale ont été reportée à 2023 à cause de la fonctionnalité limitée des juridictions des zones ciblées par le PROSMED
2.4.1 Nbre de personnels de sécurité et de justice sensibilisés/formes en lien avec le genre et le droit des femmes (désagrégé par sexe)	0	100	372	150	
2.4.2 Nbre de points focaux/unités genre des forces de sécurité et de la justice présents dans les zones ciblées (désagrégé par sexe)	0	20	178	30	
2.4.3 Nbre de femmes victimes de VBG bénéficiant d'une aide juridictionnelle	0	50	0	100	Les activités en lien avec l'aide légale ont été reportée à 2023 à cause de la fonctionnalité limitée des juridictions des zones ciblées par le PROSMED
2.5.1. Nbre de dossiers en lien avec des graves violations jugés par la justice ordinaire/militaire (désagrégé par juridiction)	0	5	63	10	Source : SG reports, MINUSMA SAJP
2.5.2. Nbre d'auditions publiques organisées par la CVJR (avec désagrégation des dossiers auditionnés par sexe)	2 (2020)	6 (20% dossiers de femmes victimes/témoins)	6	6 (20% dossiers de femmes victimes/témoins)	
2.5.3. Nbre d'antenne de la CNDH pleinement opérationnelles	1 (Mopti)	2	3 (Mopti, Ségou, Gao)	3	
2.5.4. Nbre d'OSC relais appuyant l'action de la CNDH dans les régions	8 (Mopti)	25	70 : Mopti (30), Segou (20) et Gao(20)	25	

<b>Résultat 3: La corruption au sein des services publics, et en particulier ceux de la sécurité et de la justice, est diminuée grâce aux efforts de prévention et de répression et au renforcement du contrôle citoyen des populations</b>	<b>Baseline</b>	<b>Cibles 2022</b>			
<i>3.1 % des populations qui considèrent la police comme corrompues</i>	66,43% (Donnée nationale 11/2020)	-5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
<i>3.2 % des populations qui considèrent la gendarmerie comme corrompues</i>	60,44% (Donnée nationale 11/2020)	-5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
<i>3.3 % des populations qui considèrent les institutions nationales comme corrompues</i>	76,97% (Donnée nationale 11/2020)	-5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
<i>3.1.1 Niveau de fonctionnalité des mécanismes de contrôle interne des juridictions</i>	0	Visites régulières des procureurs auprès des JPCE	3	Notices préparées par les JI	3 missions d'inspection du MJDH (Bandiagara, Mopti, Djenne). Les visites des personnels judiciaires (TGI et CA) démarreront en 2023 après le mouvement des magistrats prévu en février 2023.
<i>3.1.2. Nbre de missions d'inspections des services judiciaires réalisées dans les zones ciblées</i>	0	5	7	5	Sept missions d'inspection réalisées en 2022 (Bandiagara, Mopti, Djenne (suivi-évaluation) Tenenkou, Youwarou et Douentza (inspection – fonctionnalité) et Koutiala (faits signalés).

3.1.3. Nbre de missions d'inspections des forces de sécurité réalisées dans les zones ciblées	0	5	0	5	Cet appui sera démarré en 2023
3.2.1. Nbre de personnels du PEF formés (désagrégé par sexe)	0	30	35	30	35 A-OPJ de la brigade financière du PEF
3.2.1. Nbre de jugements rendus sur les dossiers du PEF (désagrégé par sexe)	0	25	32	40	
3.2.3. Nbre de décisions de la chambre non permanente de discipline financière et budgétaire de la section des comptes	0	0	0	5	Activité prévue en 2023
3.3.1. Nbre de dénonciations reçues par le consortium d'OSC	0	1000	581	1500	La mise en place du réseau n'a été finalisé qu'en septembre 2022 et la campagne de sensibilisation a démarré en décembre 2022
3.3.2. % de dénonciations traitées et soumises aux organes étatiques compétents	0%	5%	23%	5%	23% de dénonciations traitées par l'AMDH
3.3.3. Nbre de rapports d'OSC de suivi des acteurs de sécurité et de justice dans les zones ciblées	0	8	4	12	Le projet n'a démarré qu'en janvier 2022. 4 rapports (un par trimestre) sont disponibles à ce jour.
<b>Résultat 4: Les communautés sont plus résilientes faces aux discours en lien avec la radicalisation et l'extrémisme violent</b>	<b>Baseline</b>	<b>Cibles 2022</b>			
4.1 % de la population qui connaît la Politique Nationale de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme (PNPLEVT) (désagrégé par sexe)	14,94 % Donnée nationale 11/2020)	+5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
4.2 % de la population qui considère efficace l'action de l'Etat pour lutter et prévenir l'extrémisme violent (désagrégé par sexe)	45,2 % Donnée nationale 11/2020)	+5% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023

4.3 % des populations (F/M) qui considèrent que le recours à la violence est la meilleure façon de réagir à une attaque contre la communauté	21,22% (Donnée nationale 11/2020°)	-3% dans les zones ciblées	NA	/	Données disponibles en 2023 – Enquête de perception prévue durant le 1 <sup>er</sup> semestre 2023
4.1.1 Plan d'action 2021-25 de la Politique Nationale de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme (PNPLEVT) et plan d'actions annuels finalisés	0	Plan d'action 2022	Plan d'action 2022 validé	Plan d'action 2023	
4.1.2 Nbre de réunions du comité de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la PNPLEVT	0	3	1	3	Une seule réunion suite à l'adoption tardive du plan d'action de la PNPLEVT en octobre 2022
4.2.1. Nombre d'acteurs religieux sensibilisés dans le domaine de la prévention d'extrémisme violent et la radicalisation (désagrégé par sexe)	0	100	120 (91H et 29F)	150	
4.2.2. Nombre de personnes sensibilisées à l'extrémisme violent et la promotion de la culture de la paix, y compris via les réseaux sociaux (désagrégé par sexe)	0	5000	885,080	10000	
4.2.3. Nbre d'initiatives de PEV, identifiées sur la base des diagnostics réalisés dans les zones ciblées, mises en œuvre par le projet	0	77	47	154	
4.3.1. Nbre de jeunes sensibilisés à l'extrémisme violent et la promotion de la culture de la paix, y compris via la diffusion de programmes d'enseignement (désagrégé par sexe)	0	5000	132,762	10000	
4.3.2. Nombre des femmes formées en tant qu'ambassadeurs de la paix et de lutte contre l'extrémisme violent	0	500	0	1000	Activités prévues en 2023. Les activités PVE ont démarré durant le dernier trimestre 2022 à cause de l'adoption tardive du plan d'action de la PNPLEVT

4.3.3. Nombre des jeunes formés en tant qu'ambassadeurs de la paix et de lutte contre l'extrémisme violent (désagrégé par sexe)	0	100	0	150	Activités prévues en 2023. Les activités PVE ont démarré durant le dernier trimestre 2022 à cause de l'adoption tardive du plan d'action de la PNPLEV
---	---	-----	---	-----	---